

Encore une plainte contre Air Canada au sujet du respect de la loi sur le bilinguisme

Cette fois-ci c'est à l'aéroport de Bathurst que l'offre de service en français aurait fait défaut.



Le député conservateur fédéral Alupa Clark a déposé une plainte au commissariat des langues officielles contre Air Canada. Lors de son récent passage à l'aéroport de Bathurst il lui a semblé que les deux employés présents au comptoir d'Air Canada étaient unilingues anglophones. Une situation qu'il trouve déplorable :

« Moi j'ai grandi à Shippagan 10 ans, et pour moi la Péninsule c'est francophone et Bathurst c'est un aéroport bilingue fédéral et en plus Air Canada est soumis à la loi. »

Il juge que ce problème ne devrait pas arriver à Bathurst : *« je sais que c'est pas toujours facile pour Air Canada. Des fois il y a des aéroports comme Prince Georges, dans les territoires du Canada, mais là on parle de Bathurst, on n'est pas au centre-ville de Toronto, on n'est pas non plus dans une région nordique éloignée de tous. »*

Le député libéral Serge Cormier croit que tout citoyen qui se sent lésé peut faire une plainte :

« Vous savez que n'importe qui ne peut pas se faire servir dans la langue de son choix, il y a des mécanismes en place pour déposer des plaintes à ce niveau-là. Alors si monsieur Clarke pense qu'il y a eu manquement à ce niveau-là, il avait le droit de faire une plainte. »

Mais en tant que passager Serge Cormier n'a jamais vécu une telle expérience :

« Moi vous savez je voyage pratiquement toutes les semaines de l'année, je suis dans cet aéroport-là pratiquement toutes les semaines et jamais, je dis bien jamais ça m'est arrivé de ne pas me faire servir dans la langue de mon choix. Je connais le personnel de l'aéroport de Bathurst, il y a du personnel-là qui est très compétant. »

Alupa Clarke conçoit difficilement que son cas soit une situation isolée et il affirme que même si ce l'était *« un cas isolé c'est un cas de trop. »*

Air Canada ne souhaitait pas commenter la situation, mais affirme avoir en tout temps du personnel bilingue en devoir.

Sur TVA Nouvelles (CIMT-CHAU), le 4 mars 2019

Note : Air Canada un dernier de classe par *JosPublic*

1976 - Il n'existe pas un seul problème, technique ou administratif, posé par la réforme linguistique que la Société Air Canada ne pourrait résoudre si son attitude était autre. Malheureusement, elle a abordé la question des langues avec crainte et méfiance et s'est retranchée dans une attitude négative. Il n'est donc pas surprenant que ses employés aient compris que le respect du choix linguistique des passagers ne constituait pas une grande priorité. Cela explique également que le désir légitime de ses propres employés de travailler au moins partiellement dans leur langue officielle d'élection l'ait presque traumatisée.

Keith Spicer, Rapport au parlement canadien

13 juillet 2011 - Bilinguisme: Air Canada se fait taper sur les doigts. Air Canada ne respecte pas ses obligations linguistiques, a conclu mercredi la Cour fédérale.

Journal La Presse

2016 - Le mécanisme de plaintes : Air Canada en tête de liste

La Société se classe régulièrement parmi les cinq institutions fédérales ayant fait l'objet du plus grand nombre de plaintes. Plus particulièrement, en matière de service au public, plusieurs enquêtes menées par le commissaire ont montré que les services en vol et au sol ne sont toujours pas de qualité égale dans les deux langues officielles à tous les points de service et pour tous les trajets bilingues.

Rapport au parlement par Graham Fraser

30 août 2019 - Air Canada versera 21 000 \$ à un couple pour infractions linguistiques – Société CBC/Radio-Canada International